

Demande de calvettes usagées en béton

- 11-107 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Charles-Garnier accepte la demande de monsieur Enrico Guimond pour 50 pieds de calvettes usagées en béton.

Emprunt de tables rondes

- 11-108 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que la municipalité accepte de prêter les tables rondes de la salle municipale à madame Daisy Guimond et monsieur Jimmy Boucher, les 29 et 30 juillet prochain dans le cadre de leur mariage. Cette réception aura lieu à la salle paroissiale de Les Hauteurs. Ces tables devront être retournées dans un délai raisonnable.

Offre de services

Excavation M.C. Beaulieu de La Rédemption offre leurs services pour travaux en voirie.

Utilisation de la salle municipale

- 11-109 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement que le conseil municipal autorise les Chevaliers de Colomb à utiliser, gratuitement, la salle municipale, le 19 juin prochain pour un déjeuner.

Écolo Vallée et Mitis / demande d'appui

- 11-110 Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie l'initiative d'Écolo Vallée & Mitis de vouloir réduire le tonnage des matières résiduelles dédiées à l'enfouissement, par le fait même de diminuer le transport de celles-ci et atténuer l'émission de gaz à effet de serre reliée à cette activité.

Société d'Exploitation des Ressources de la Métis Inc.

- 11-111 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier donne un droit de passage à la Société d'Exploitation des Ressources de La Métis par le chemin du dépotoir (lot 26, rang V111, canton Massé) pour un accès à des lots qui sont sous aménagements dans ce secteur afin d'effectuer leurs travaux.

Proclamation des journées de la culture

- 11-112 ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Saint-Charles-Garnier et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Proposé par : Madame Jeanne-Paule Beaulieu

Appuyé par : Monsieur Bruno Roy

Et résolu unanimement.

C.S. des Phares

Dépôt du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2011-2012, 2012-2013, et 2013-2014.

Le pavillon Euclide-Fournier sera vacant pour ces années.

Demande les services du manœuvre avec l'excavatrice

11-113 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil autorise monsieur Raoul Garon, manœuvre à effectuer des travaux d'excavation au cimetière. Cette demande est faite par monsieur Denis Blanchette.

- Dans le cadre des travaux de voirie, madame Nancy Pineault demande de la terre pour du remplissage sur son terrain.

Démission au dossier d'urbanisme

11-114 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu à l'unanimité que le conseil accepte la démission de madame Nancy Pineault au dossier d'urbanisme.

6. MRC DE LA MITIS

M. le maire présente un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de La Mitis.

7. POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

En attente de la réponse des projets.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. Garage municipal et voirie

11-115 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement que le conseil engage monsieur Raoul Garon au poste de manœuvre selon les conditions indiquées dans le contrat de travail. De plus, le conseil autorise la directrice générale et le maire à signer le contrat pour et au nom de la municipalité. La présente résolution annule la résolution no 11-99.

11-116 Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil engage monsieur Steeve Nadeau, chauffeur pour étendre l'abat-poussière avec le camion Inter lors des travaux de voirie du mois de juin.

10. Dépôt du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

À la suite de la procédure d'enregistrement relative au règlement 184 ayant pour titre « Achat d'un camion-citerne usagé avec équipements ». Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 40. Le nombre de demandes faites est de 4. Par conséquent le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

11. Ouverture du poste d'opérateur en eau potable

11-117 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu que la municipalité ouvre le poste d'opérateur en eau potable. Faire paraître la demande dans le Journal municipal.

12. VARIA

1) Technicien en loisirs

11-118 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier ne participe pas au Programme d'embauche de ressources en loisir intermunicipal.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-119 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu de lever la séance à 20h10.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.trés.